



OXFAM

RFP – DEMANDE DE PROPOSITION
REQUEST FOR PROPOSAL

PROGRAMME DE COOPÉRATION BINATIONALE ENTRE HAÏTI ET LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE - COMPOSANTE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE INFORMEL".

TERMES DE REFERENCE POUR LA FABRICATION DE PRODUITS COSMETIQUES A BASE DE MIEL DANS LA REGION DU NORD-EST (OUANAMINTHE), HAÏTI

N. ° de Référence :	REP 21/007/OUA HT
Emis par:	Intermón OXFAM Rue Scott, Ouanaminthe, Haïti
Auteurs:	Juliana, Palencia et Christama Fils Aimé
Date d'émission:	05/02/2021
Date d'expiration	22/02/2021
Budget maximum:	6 000 USD
Critères d'adjudication:	Offre la moins chère répondant à toutes les exigences Compétences (Qualification technique - Expériences passées) Qualité (méthodologie) Meilleur rapport qualité / prix Documents légaux à jour.

OXFAM demande des offres et devis pour la **fabrication de produits cosmétiques à base de miel dans la région du nord-est (Ouanaminthe), Haïti**

Questions / demandes de clarification:

Si un soumissionnaire a des questions relatives à cette demande de proposition (RFP), veuillez nous contacter par courrier électronique gabriele.regio@oxfam.org et juliana.palencia@oxfam.org avec christama.fils-aime@oxfam.org en Copie.:

A. Demande de proposition: aspects administratifs

A. 1. Date limite pour les réponses:

- Les devis/offres doivent être soumis au plus tard le 22 Février 2021 à 17h00
- Les offres reçues après la date limite ne seront pas prises en compte.

A. 2. Critères de sélection des propositions/offres:

- Le processus de sélection est basé sur le prix le plus bas, d'une offre techniquement acceptable. Le projet sera concédé au soumissionnaire qui aura proposé le prix le plus bas, atteignant ou dépassant le niveau d'acceptation technique.
- La capacité technique est évaluée en fonction de la manière dont les services proposés sont jugés conformes aux spécifications techniques minimales établies dans la présente demande de proposition.

A. 3. Validité des propositions/offres:

- Les propositions/offres des soumissionnaires devront être valables pendant 3 mois à compter de la date d'expiration de la demande de proposition (RFP), le 30 Avril 2021. Si cela n'est pas réalisable, le soumissionnaire peut proposer un autre terme.
- L'offre/proposition comprendra, sans toutefois s'y limiter, la méthodologie, les prix, les conditions, les niveaux de service et toute autre information. Si le soumissionnaire obtient le contrat, toutes les informations de la demande de proposition (RFP) et de son offre seront juridiquement contraignantes.

A. 4. Instructions pour la soumission:

- Les offres doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous:
- gabriele.regio@oxfam.org et juliana.palencia@oxfam.org avec christama.fils-aime@oxfam.org et james.louis@oxfam.org en Copie.:
- L'objet du message électronique doit être :
Numéro de référence de la RFP - Soumission de la proposition + [Nom du soumissionnaire]

Remarque: tout soumissionnaire qui ajoute une autre adresse électronique Oxfam dans sa proposition de fournisseur de services sera disqualifié.

A.4.a. Pour être prise en compte, la proposition doit respecter les exigences suivantes:

- Fournissez des informations complètes et exactes conformément aux dispositions de la présente demande et aux annexes.
- Présenter votre proposition sur le papier à en-tête de la société soumissionnaire signée par un dirigeant autorisé de la société et être envoyée en pièce jointe par courrier électronique.
- Présenter l'offre de prix sur du papier à en-tête du soumissionnaire.
- Indiquez vos coordonnées complètes avec au minimum :

- Nom de la société, du représentant légal, adresse physique et électronique, le numéro de téléphone
- Documents légaux à jour de la firme. (Patente, quitus, matricule fiscale, coordonnées bancaires) et autres pièces pertinentes

A.4.b Comme minimum, les offres techniques doivent comporter

- 1) Numéro de référence de la demande de proposition (RFP) (à inclure dans le titre du courrier électronique et dans chacun des documents présentés)
- 2) Une description / une spécification technique détaillée des services que vous proposez avec suffisamment de d'informations détaillées. Cela peut inclure tout document que le soumissionnaire juge pertinent.
- 3) Toute documentation attestant de votre compétence et expérience:
 - Qualifications et expérience professionnelle documentée
 - Copies des diplômes et certificats pertinents, etc.
 - CV mis à jour de toutes les personnes qui participeront aux services proposées
 - Lettre de référence de plusieurs clients actuels ou précédents ou nom et contact pour une prise de référence
 - Des informations sur des performances antérieures similaires. Inclure les contrats récents et pertinents concernant des prestations semblables.

A.4.c. Offre de prix:

- L'offre de prix doit satisfaire les exigences établies dans les **Termes de références (annexe A)**.
- Les prix doivent apparaître en USD, avec et sans TCA (TCA).
- Les prix doivent inclure tous les coûts facturés à Oxfam (mise en œuvre, frais de déplacement, etc.) ainsi que tous les rabais applicables.

Enregistrement des fournisseurs:

- Pour obtenir un contrat, tous les fournisseurs doivent être enregistrés dans le système Oxfam, en fournissant:
- Le [formulaire d'inscription du fournisseur](https://oxfam.app.box.com/file/450290614477?s=owfn1u8n2h0yzz83bx43i4aqnqrjrv1l) disponible dans (Annexe D) <https://oxfam.app.box.com/file/450290614477?s=owfn1u8n2h0yzz83bx43i4aqnqrjrv1l>
- L'inscription comprend également la reconnaissance et l'adhésion par le soumissionnaire aux:
 - ✓ [Termes et Conditions Générales d'Achat de Biens et Services](https://oxfam.app.box.com/s/ag3lqdad1qsjqlgxmr2nzkreg0qqxgw) (Annexe C). <https://oxfam.app.box.com/s/ag3lqdad1qsjqlgxmr2nzkreg0qqxgw>
 - ✓ [Code de conduite - Fournisseur](https://oxfam.app.box.com/s/lu5t08pmgt2dxjuei5a29jaqea9b0a7y) (Annexe B) d'Oxfam <https://oxfam.app.box.com/s/lu5t08pmgt2dxjuei5a29jaqea9b0a7y>
- Il est obligatoire de compléter et de signer ces annexes, qui doivent être envoyées par courrier électronique à: christama.fils-aime@oxfam.org

A. 5. Conditions de paiement:

OXFAM Intermón a l'intention d'octroyer un contrat avec des délais de paiement de 30 jours à réception des factures. Les factures devront être émises à chaque élément faisant l'objet d'une livraison et/ou selon les jalons de facturation spécifié dans l'offre de prix. Le soumissionnaire peut proposer différentes conditions de paiement.

A. 6. Facturation:

Les factures envoyées à OXFAM doivent clairement indiquer:

- Numéro de référence de la commande / du contrat
- Description détaillée des services facturés et de toute la documentation nécessaire pour justifier les montants facturés
- Pour les services réguliers, le gagnant de l'offre ne pourra pas soumettre plus d'une facture par mois.

Les factures doivent être envoyées à : christama.fils-aime@oxfam.org et à james.louis@oxfam.org

A.7. Confirmation de l'intention de soumettre une proposition/offre:

Les soumissionnaires sont priés de confirmer leur intention de participer à ce processus après avoir reçu cette demande de proposition.

B. Demande de proposition: Portée des services/prestation

- La portée des services demandés est détaillée dans les **Termes de références (annexe A)**.

C. Demande de propositions - Conditions

L'émission de cet RFP ne constitue pas un engagement de la part d'OXFAM, et OXFAM n'est pas tenue de payer les frais exposés pour la préparation et la présentation de l'offre.

Les annexes A à D ci-jointes font partie de cet RFP. Lorsqu'il soumet une offre/proposition valide conformément à ce RFP, le soumissionnaire s'engage à respecter les [Termes et Conditions Générales d'Achat de Biens et Services](#) (Annexe C).

OXFAM peut contacter les soumissionnaires pour confirmer leurs contacts, adresses, montant de l'offre ou pour confirmer la présentation de l'offre au cours de cette procédure.

C.1. Fausses déclarations dans l'offre/proposition:

Les soumissionnaires doivent fournir des informations complètes et exactes conformément aux dispositions de la présente candidature et aux annexes. Au cas où les offres incluraient de fausses déclarations, tout accord avec le fournisseur sera annulé avec effet immédiat. OXFAM s'est engagé à prévenir la fraude, les fausses déclarations, la falsification, la manipulation ou l'altération de faits et / ou de documents et applique une politique de tolérance zéro à l'égard de tels comportements.

C.2. Déclaration de conflit d'intérêts:

Les soumissionnaires doivent divulguer toute relation passée, présente ou future avec toute partie liée à l'émission, à l'adjudication ou à la gestion de la présente RFP (demande de proposition). Si les faits pertinents ne sont pas pleinement et clairement communiqués par écrit à christama.fils-aime@oxfam.org, OXFAM peut être tenu de réévaluer le choix d'un soumissionnaire éventuel.

C.3. Droit de sélectionner / rejeter:

OXFAM se réserve le droit de choisir et de négocier avec les soumissionnaires à son entière discrétion.

Les soumissionnaires seront habilités à présenter des propositions concurrentielles et à mettre fin aux négociations sans engager leur responsabilité.

OXFAM se réserve également le droit de rejeter toute proposition reçue sans explication.

C.4. Tous droits réservés :

Toutes les réponses à la présente RFP (demande de proposition) deviennent la propriété d'OXFAM et OXFAM se réserve le droit, à sa seule discrétion, de:

- Rejeter toute proposition relatif au fait que le soumissionnaire n'a pas suivi les instructions de soumission d'offre
- Ignorer toute déviation, de la part des soumissionnaires, aux exigences de la présente RFP qui, selon OXFAM, constituent des défauts non substantiels qui pourraient conduire à un rejet ou à une exclusion ou si le fait d'ignorer de tels écarts encourage la concurrence ;
- Prolonger la date limite de soumission des offres après notification préalable à tous les soumissionnaires ;
- Terminez ou modifiez le processus de RFP (demande de proposition) à tout moment et relancez le RFP si

OXFAM le juge approprié ;

- N'accorder qu'une partie des activités décrites dans la demande ou faire plusieurs adjudications de contrat en fonction des besoins.

D. Code de conduite

OXFAM s'est engagé à appliquer les normes les plus strictes dans toutes ses activités et à fournir des services et des produits de haute qualité. Dans le cadre de cet engagement, il est essentiel de respecter toutes les lois et réglementations et de garantir une concurrence loyale.

Le [Code de conduite - Fournisseur](#) (Annexe B) exprime les attentes qu'Oxfam a auprès de ses fournisseurs d'OXFAM. Les soumissionnaires sont tenus de le signer et de le joindre à leur offre.

E. Comment signaler un cas de fraude ou de comportement inapproprié

Pour signaler tout cas de fraude, d'abus ou de comportement contraire à l'éthique, contactez-nous par courrier électronique à l'adresse suivante: buzon.etico@oxfam.org

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations travaillant ensemble dans 90 pays, dans le cadre d'un mouvement mondial visant à générer un changement et à créer un avenir sans injustice ni pauvreté.

Pour plus d'informations sur OXFAM ou pour plus d'informations, visitez nos pages Web : www.oxfam.org et www.oxfamintermon.org

ANNEXE A: Termes de référence: pour le géo-référencement des producteurs apicoles dans la région Nord-Est et Centre d'Haïti, et le conseil pour la création d'un système national de control de qualité de production de miel**1. Résumé du projet**

Titre du projet :	"Programme de coopération binationale Haïti-République dominicaine - volet développement du commerce informel" Numéro de CRIS : EDF/2017/040-148
Origine des fonds :	Union européenne, MEPPYD, BON-FED, OXFAM
Date de début :	1er janvier 2019
Date de fin :	31 décembre-2021
Les secteurs d'intervention :	Économie informelle et développement économique
Zone d'intervention :	Ouanaminthe - Dajabón et Belladère-Elías Piña
Budget total du projet :	2 333 333 euros

2. Introduction

Cette consultation est réalisée dans le cadre du Programme de Coopération Binationale Haïti-République Dominicaine - Volet Développement du Commerce Informel, avec l'appui financier de l'Union Européenne et mise en œuvre en coordination avec le Bureau de l'Ordonnateur National du FED (BONFED) et le Ministère d'Economie, Planification et Développement (MEPYD).

Oxfam est une organisation mondiale de développement qui mobilise le pouvoir des gens contre la pauvreté. Oxfam cherche à avoir un impact positif et durable sur l'éradication de la pauvreté, de l'inégalité et de l'injustice dans le monde. Nous pensons que cet objectif ne peut être atteint que grâce aux efforts collectifs de nombreux acteurs. Nous pensons qu'en favorisant les conditions et les changements structurels nécessaires pour parvenir à un changement et à un développement efficace, durable et centré sur les personnes. En tant que partie intégrante de ce mouvement, Oxfam travaille en République Dominicaine par le biais d'alliances avec des organisations de la société civile, des mouvements citoyens, des forums et des associations qui représentent la communauté existante dans le pays.

Nom du donateur : Union Européenne

3. Contexte et justification

Le Programme de coopération binationale Haïti-République Dominicaine - Composante développement du commerce informel, vise à renforcer la coopération économique et commerciale entre Haïti et la République Dominicaine de manière durable en appuyant les initiatives visant à réduire les déséquilibres à long terme et à lutter contre la pauvreté. Les interventions de cette action auront lieu dans les deux capitales, Port-au-Prince et Saint-Domingue et dans les zones frontalières de Ouanaminthe - Dajabón et Belladère - Comendador et seront gérées par la réalisation des objectifs et résultats suivants :

- Objectif spécifique 1 : promouvoir un commerce binational plus équilibré et plus formel par une meilleure organisation des marchés transfrontaliers.
 - Résultat 1.1 : Formalisation, réglementation et équilibre des marchés binationaux de Ouanaminthe-Dajabón et de Belladère-Comendador, en tenant compte des réalités économiques locales.

- Résultat 1.2. Les marchés transfrontaliers de Ouanaminthe-Dajabón et Belladère-Comendador ont amélioré leurs procédures de fonctionnement avec des règles claires et transparentes qui facilitent un commerce équitable, dynamique et durable au profit des populations locales.
- Objectif spécifique 2 : Accroître la compétitivité des entreprises de la filière miel en soutenant l'amélioration de la production et de la qualité
 - Résultat 2.1 : La compétitivité des entreprises haïtiennes et dominicaines qui commercialisent leurs produits sur les marchés binationaux est améliorée.
 - Produit 2.2 : Création et/ou renforcement de la chaîne de valeur binationale du miel.

Dans le cadre de l'objectif spécifique 2, et sur la base des résultats préliminaires du Diagnostic du secteur apicole dans les départements du Nord-Est, Haïti, Rassemblement de Femmes Engagées de Ouanaminthe (RFEO), une organisation de femmes qui élabore des produits à partir de résidus de miel à Ouanaminthe. Dans ce sens, cet appel vise à développer un programme pilote pour élaborer une stratégie d'utilisation des résidus produits lors de la récolte du miel, en renforçant les capacités dans l'élaboration et commercialisation de produits naturels à base de miel et de ses dérivés, et en fournissant notamment une formation pour l'élaboration de produits cosmétiques naturels.

4. Les principes de travail d'Oxfam et l'alignement sur les normes d'apprentissage et de responsabilité

Nos principes et valeurs, basés sur notre approche basée sur les droits, se reflètent dans toutes les directives, politiques et accords de travail formels et informels qui régissent notre travail en tant que confédération et avec nos organisations partenaires et bénéficiaires.

Principes humanitaires

Dans tous nos travaux, nous aspirons à respecter les principes humanitaires d'humanité (répondre aux besoins), d'indépendance et d'impartialité. Nous défendons et respectons ces principes lorsque nous apportons une aide à la population civile. Oxfam est signataire du Code de conduite du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des normes de Sphère pour les interventions humanitaires et doit en rendre compte.

La justice de genre pour vaincre la pauvreté

A Oxfam, nous comprenons la justice de genre comme une égalité et une équité totales entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie. Par conséquent, les femmes, comme les hommes, peuvent définir et contribuer à la conception des politiques, des structures et des décisions qui affectent leur vie et la société dans son ensemble. L'amélioration de la législation et des politiques est nécessaire, mais pas suffisante. Si nous voulons mettre fin à la pauvreté et combattre l'inégalité, nous devons également transformer les rapports de genre et de pouvoir ainsi que les structures sociales, les normes et les valeurs qui les déterminent. Nous croyons que l'un des facteurs les plus importants pour améliorer durablement les droits des femmes est que les femmes prennent le contrôle et entreprennent des actions collectives, car elles sont une force puissante pour mettre fin à la pauvreté pour tous.

Les droits des femmes au cœur de notre travail

Que nous réagissions à une situation d'urgence, que nous travaillions à des projets à long terme avec les collectivités ou que nous faisons campagne pour un changement durable, nous luttons contre les inégalités et la discrimination bien ancrées qui maintiennent les femmes dans la pauvreté. Nous travaillons en étroite collaboration avec les organisations de défense des droits des femmes pour lutter efficacement contre les inégalités entre les sexes.

▪ Faciliter l'accès aux ressources

Nous soutenons les femmes dans leur lutte pour l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi et à des salaires justes et équitables qui leur permettront d'échapper à la pauvreté grâce à leur travail.

▪ Élevez la voix

Nous soutenons les femmes dans leur lutte pour accéder aux processus décisionnels à tous les niveaux et nous encourageons leur leadership et leur participation.

▪ Mettre fin à la violence contre les femmes et les filles

Nous travaillons avec des organisations partenaires dans plus de 40 pays pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles en modifiant les lois et en remettant en question les pratiques culturelles acceptées qui font des femmes des citoyennes de seconde zone.

▪ **Réaliser l'égalité des sexes dans les interventions d'urgence**

Dans tout le travail que nous faisons dans le domaine humanitaire, nous adaptons nos activités pour répondre aux différents besoins des hommes et des femmes, afin de promouvoir l'égalité.

Travailler avec des organisations partenaires

Pour Oxfam, le travail en partenariat est la pierre angulaire de notre perception du monde et de la manière de conduire le changement. Nous aspirons à avoir un impact positif, significatif et durable dans la lutte contre la pauvreté et l'injustice dans le monde, et nous pensons que nous ne pouvons y parvenir que par un effort collectif qui rassemble divers acteurs. En général, nous travaillons avec des organisations sociales et non gouvernementales, ainsi qu'avec des organismes gouvernementaux nationaux et internationaux pour réaliser des programmes visant à répondre aux besoins et aux aspirations des bénéficiaires. Nous sommes convaincus que grâce à nos principes de partenariat, à nos normes de fonctionnement des programmes et à notre politique d'évaluation des programmes, les différents types de relations avec les différentes organisations partenaires auxquels nous aspirons et le changement positif que nous espérons obtenir seront évidents et responsables. Tout notre travail, qu'il s'agisse de développement à long terme, d'intervention humanitaire, de prévention des catastrophes, de campagnes ou de plaidoyer, est basé sur ces principes.

Responsabilité et apprentissage

Nous disposons de systèmes de contrôle interne et de personnel qualifié pour nous assurer que nous utilisons nos fonds efficacement. Nous aspirons à être une organisation apprenante, avec des évaluations en temps réel, des examens de programmes, des rapports de responsabilité publique et des politiques en matière de plaintes et de griefs. Par ces mécanismes, nous cherchons à rendre des comptes à ceux avec qui nous collaborons, à nos organisations partenaires, aux bénéficiaires de nos projets et programmes et au grand public. Nous nous réjouissons de toute occasion de discuter de notre travail et de la façon dont nous pouvons l'améliorer. Oxfam est l'une des quelque 70 ONG internationales qui participent à un effort mondial visant à évaluer leurs performances sur la base des points de vue des organisations locales avec lesquelles elles travaillent et auxquelles elles fournissent un financement.

5. Objectifs de la consultation

- 5.1. Réaliser une analyse du marché dans le département du Nord-Est, Haïti afin d'identifier les produits naturels, notamment les cosmétiques, qui peuvent être élaborés à partir de résidus de miel, en indiquant ceux qui sont les plus demandés sur le marché local et international.
- 5.2. Avec les résultats de cette enquête, développer des produits naturels, et améliorer ceux déjà produits par le groupe de femmes RFEO, à travers un programme pilote de formation visant à valoriser les déchets de l'apiculture locale et tout autre produit d'origine naturelle : café, écorce d'orange, entre autres. La création ou l'amélioration du produit comprendra la conception de la marque et de sa présentation.
- 5.3. Réaliser au moins une activité promotionnelle en province pour promouvoir les marques et les produits fabriqués par RFEO.
- 5.4. Organiser des actions visant à promouvoir la durabilité, grâce à la participation d'autres institutions qui peuvent fournir une formation, des conseils et/ou un accompagnement.
- 5.5. Faire des recommandations pour la mise en œuvre du plan d'investissement et d'équipement des associations et groupes de femmes impliqués dans la production de produits contenant des résidus de la production de miel.

6. Activités

Le consultant travaillera sous la coordination/supervision d'Oxfam et du comité de gestion, qui mettra à la disposition du consultant ou de l'équipe de consultants le réseau de soutien logistique et technique sur le terrain et fournira le matériel de référence. Toutes les activités devraient tenir compte des inégalités entre les sexes et des vulnérabilités

spécifiques qui touchent les femmes en particulier, en proposant des stratégies appropriées pour les éliminer. Elle devrait promouvoir la participation des jeunes, en particulier des femmes, au développement de toutes les activités.

De nombreuses activités impliqueront des déplacements physiques, compte tenu de la situation actuelle en ce qui concerne COVID-19, il est invité à inclure des modalités de télétravail et des réunions par des moyens virtuels lorsque l'activité le permet. En ce sens, le consultant ou l'équipe de consultants doit inclure ces considérations dans la proposition à présenter.

Les activités à réaliser par le consultant ou l'équipe de consultants sont celles indiquées ci-dessous, sans préjudice de celles qui, en fonction de l'avancement des travaux, sont nécessaires pour atteindre les objectifs indiqués ci-dessus :

Activités	Durée	Date
Activité 1 : Élaborer un plan de travail qui doit inclure les objectifs, la méthodologie, le calendrier des activités, les outils à utiliser et la logistique dans la mise en œuvre des activités. Ces outils devraient fournir des informations ventilées par sexe et par âge, selon le cas.	1 semaine	1 semaine après la signature du contrat
Activité 2 : Développer une analyse de marché dans le département du Nord-Est, Haïti, afin d'identifier les produits naturels qui peuvent être élaborés à partir de résidus de miel et d'autres produits locaux, en indiquant lesquels sont les plus demandés sur les marchés locaux et internationaux.	2 semaines	3 semaines après la signature du contrat
Activité 4: Avec les résultats de l'enquête, élaborer un programme de formation pilote avec RFEOL, visant à développer des produits naturels à base de miel, en particulier des cosmétiques, en favorisant les synergies grâce à la participation d'autres institutions.	5 semaines	8 semaines après la signature du contrat
Activité 5: Réalisez au moins une activité présentant les marques et les produits fabriqués par les personnes ou les groupes de femmes formés. Le comité de gestion devrait participer à cette activité.	1 semaine	9 semaines après la signature du contrat

* Chacune des activités réalisées doit comporter les moyens de vérification (programmes, agendas, liste des participants, photos, entre autres).

7. Produits attendus

	Livrables	Date de livraison
1	Plan de travail, programme et méthodologie (dans le cas de la formation)	1 semaine après la signature du contrat
2	Document préliminaire contenant le programme de formation.	3 semaines après la signature du contrat
3	Analyse du marché	3 semaines après la signature du contrat
4	Accord sur le plan de marketing et de soutien du groupe pilote.	6 semaines après la signature du contrat
5	Rapport final comprenant des recommandations d'actions visant à promouvoir la durabilité du processus et le plan d'investissement et d'équipement de RFEOL et d'autres producteurs.	11 semaines après la signature du contrat

8. Durée des travaux

Les travaux seront réalisés dans un délai maximum de onze (11) semaines à compter de la signature du contrat. La date de début est prévue pour le 5 mars 2021, et se termine le 21 mai 2021. Toutefois, la date de début sera soumise aux mesures prises par Oxfam au niveau national à la suite de la crise COVID-19. En ce sens, la date de début ou les activités pourraient varier en fonction de la situation future du pays.

9. Profil du consultant ou de l'équipe de consultants

Pour l'exécution de cette mission de conseil, nous recherchons un consultant ou une équipe de consultants ayant le profil suivant :

- Professionnel(s) dans le domaine de la chimie et du commerce des cosmétiques ayant une grande expérience dans la fabrication de produits artisanaux;
- Expérience dans l'apiculture et/ou la manipulation de produits cosmétiques à base de miel ou de résidus de la production apicole;
- Expérience dans le marketing ou la promotion de marques ou de produits;
- Expérience en matière de plans de formation et de facilitation des processus de formation et de transfert de connaissances ;
- Expérience avérée en matière de collecte d'informations qualitatives et quantitatives;

Qualités souhaitées :

- Expérience de travail dans une zone frontalière (République Dominicaine et Haïti) ou d'accompagnement de populations diverses;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Bonnes relations humaines et compétences en matière de communication (verbale et écrite) et de présentation; et,
- Flexibilité et disponibilité des horaires.

10. Processus de soumission des propositions

Les personnes/équipes intéressées par cet appel doivent soumettre les documents suivants :

- a) Curriculum vitae de chaque membre de l'équipe de consultants avec adresse et numéros de téléphone à jour, copie de la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) de chaque membre de l'équipe de consultants et liste d'au moins deux références.
- b) Une proposition méthodologique et économique détaillée en langue Française et en dollars US\$ (incluant les taxes).
- c) Document ou attestation fiscale à jour (si vous êtes étranger, vous devez déposer l'attestation homologue dans votre pays d'imposition).
- d) Exemples de travaux similaires.

Les propositions seront reçues sous forme numérique par courrier électronique, avec la référence: "[PB2 - Fabrication de produits cosmétiques à base de miel](#)" à l'adresse gabriele.regio@oxfam.org et juliana.palencia@oxfam.org avec christama.fils-aime@oxfam.org et james.louis@oxfam.org en Copie.:

La date limite pour la réception des offres est le 22 Février 2021.

Tous les consultants nationaux et internationaux résidant ou enregistré en Haïti ou avec la possibilité d'être présent dans les départements du Nord, du Nord-Est et du Centre, Haïti peuvent y participer.

11. Critères de sélection

Les propositions seront examinées par un comité de sélection composé de l'équipe de coordination du projet et du personnel spécialisé. L'évaluation des propositions sera effectuée de la manière suivante :

	Description	En pourcentage
1	Formation du consultant ou de l'équipe de consultants	30%
2	Expérience dans la facilitation des processus de formation et de transfert de connaissances.	20%
3	Expérience dans la production de produits artisanaux ou de cosmétiques.	20 %
4	Expérience dans la commercialisation ou la promotion de marques ou de produits.	20 %
5	Proposition économique (attestation de taxes payable au jour du paiement)	10 %

Modalité de paiement

Le paiement du service sera effectué comme suit:

Païement		En pourcentage
1er paiement	A la signature du contrat	40%
2ème paiement	Produit 3	30%
3ème paiement	Dès la réception du rapport finale (une fois jugé satisfaisant par l'équipe de projet)	30%

13. Montant total indicatif du conseil (y compris les taxes):

- US\$ 6,000.00 dollars (frais et dépenses logistiques). Les dépenses pour les ateliers/foire/événements seront couvertes par Oxfam (après validation et expression d'un accord).